

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 25 janvier 2022

19 heures 00

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220127-002807-DE
Date de télétransmission : 27/01/2022
Date de réception préfecture : 27/01/2022

GF/SP

N° 002807

Cofinancements -
Demande de
subvention auprès
de l'État dans le
cadre de la DSIL et
auprès de la Région
SUD - «phase
supplémentaire
d'aménagement
d'arrêts de bus -
création d'un
transport urbain sur
Apt»

Affiché le :

Le mardi 25 janvier 2022 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 19 janvier 2022, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal)

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

La commune d'Apt a la compétence « transport urbain » et a mis en place un transport de bus GNV, gratuit sur 2 lignes, intitulé MOBILY permettant de lier les zones habitations aux zones d'activités (commerces, services publics, loisirs, scolaires, économiques).

La fréquentation des bus après environ 4 mois de fonctionnement est un véritable succès et répond réellement à un besoin de la population.

La commune a entamé des travaux d'aménagement des quais des bus en 2021 et propose, pour 2022, d'entamer une nouvelle tranche des travaux des quais qui répondent aux exigences de sécurité et de confort des usagers :

- Les 2 arrêts, numéro 38 et 49, situés Avenue de Lançon et portant ce même

nom.

- L'arrêt, numéro 39 dit Route de Gargas, situé Avenue de Roumanille.
- Les 2 arrêts de bus situés Avenue de la Garde, numéro 10 et 17 dit Avenue de la Garde.
- L'arrêt situé avenue Philippe de Girard, numéro 22 dit Hôpital.

Madame le Maire propose de solliciter l'État à hauteur de 27 592,80 € pour l'opération « phase supplémentaire d'aménagement d'arrêts de bus — création d'un transport urbain sur Apt ».

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20220127-002807-DF
Date de télétransmission : 27/01/2022
Date de réception préfecture : 27/01/2022

Madame le Maire propose de solliciter la Région SUD à hauteur de 20 684,00 € pour l'opération « phase supplémentaire d'aménagement d'arrêts de bus — création d'un transport urbain sur Apt ».

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Aménagement des quais de bus	HT	Financeurs	HT	%
avenue Philippe de Girard (Hôpital)	12 833,00 €	État (DSIL)	27 592,80 €	40 %
avenue de lançon	22 630,00 €	Région	20 694,60 €	30 %
route de Gargas	11 528,00 €			
avenue de la Garde	21 991,00 €	Ville	20 694,60 €	30 %
Total HT	68 982,00 €	Total HT	68 982,00 €	
Total TTC	82 778,40 €	Total TTC	82 778,40 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Approuve les projets et les plans de financement pour la « phase supplémentaire d'aménagement d'arrêts de bus — création d'un transport urbain sur Apt ».

Sollicite l'État à hauteur de 27 592,80 € pour l'opération « phase supplémentaire d'aménagement d'arrêts de bus — création d'un transport urbain sur Apt ».

Sollicite la Région SUD à hauteur de 20 694,60 € pour l'opération « phase supplémentaire d'aménagement d'arrêts de bus — création d'un transport urbain sur Apt ».

Autorise madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY

